



LA CAMPAGNE DE PROPRETÉ PUBLIQUE EST LANCÉE !

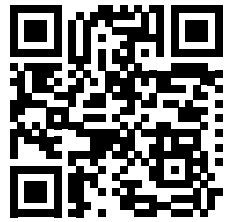
Dans un effort continu pour préserver la beauté et la propreté de notre commune, l'Administration communale de Seneffe lance, avec détermination, une grande campagne de sensibilisation. Cette initiative vise à mobiliser les citoyens contre les comportements inciviques qui détériorent notre environnement.

Au cours du mois de mars, la première phase de cette campagne a été déployée avec pour objectif de sensibiliser les habitants à deux problématiques majeures : le jet de mégots dans les avaloirs et le dépôt sauvage de déchets verts le long des cours d'eau. Souvent négligés, ces gestes ont des conséquences néfastes et trop méconnues sur notre écosystème. Pour contrer ces pratiques, l'Administration met en lumière les effets nocifs de ces comportements et propose des solutions concrètes. Mais ce n'est que le début ! La prochaine étape de la campagne se concentrera sur le travail des éco-cantonniers dans nos villages et le soutien aux agri-

culteurs victimes de dépôts sauvages dans leurs champs. Des panneaux informatifs seront installés dans des lieux stratégiques pour sensibiliser et responsabiliser les citoyens quant aux conséquences de jeter leurs déchets dans les rues ou dans la nature. Afin d'impliquer les plus jeunes dans cette démarche collective de préservation

de l'environnement, des panneaux spécialement conçus pour les enfants seront disposés à proximité des écoles.

Restez attentifs aux prochaines initiatives de la Commune pour la propreté publique et surtout, rejoignez-nous dans cette noble cause pour préserver la beauté de notre entité.



www.seneffe.be/stop-aux-idees-recues



LA PASSERELLE D'ARQUENNES PRIMÉE AU CONCOURS BENELUX STEEL BRIDGE CONTEST

La Commune de Seneffe est fière d'annoncer que la passerelle cyclo-piétonne, achevée en novembre 2022, a été lauréate du concours Benelux Steel Bridge Contest, mettant en lumière les réalisations en matière de ponts.

Cette passerelle unique, conçue sous la forme d'un treillis en acier auto-patinable, évoquant les caractéristiques de l'ancien pont ferroviaire, a séduit le jury du concours. La cérémonie de remise des prix s'est

tenue le mardi 27 février 2024 à Anvers, où les lauréats des catégories "Ponts cyclables et piétonniers" ont été honorés. Le jury s'est particulièrement réjoui du résultat final de la passerelle, de la légèreté et de la transparence particulières de ce design audacieux en forme de filigrane. L'Administration communale est ravie de partager cette nouvelle, soulignant ainsi l'excellence architecturale et ingénieuse de cette réalisation qui enrichit le patrimoine local.

SENEFFE S'EST MOBILISÉE POUR NETTOYER LE RUISSEAU DE SCAILMONT

Les 20 et 21 février ont été marqués par une mobilisation envers notre environnement. La Commune de Seneffe, en partenariat avec le Contrat de Rivière Senne, l'AMO Color'Ados, l'intercommunale IDEA, Hainaut Ingénierie Technique (Province de Hainaut) et Be WaPP, a orchestré un nettoyage colossal des berges du ruisseau de Scailmont, situé dans le zoning de Seneffe-Manage, le long de la Rue Ilya Prigogine et de la Rue Alfred Nobel.

Face à l'état de malpropreté alarmant du zoning, la Commune de Seneffe a mobilisé ses partenaires pour agir. Un plan d'actions a été soumis aux industriels en juin 2023, l'une d'elles était l'organisation de l'opération « Rivière propre ». Durant deux journées consécutives, pas moins de vingt personnes par jour se sont rassemblées pour redonner un peu d'aura au zoning de Seneffe-Manage. Le bilan de cette mobilisation est impressionnant : 700

sacs de déchets, ainsi que des pneus, des métaux, des matelas et divers objets ont été extraits de la berge gauche du Scailmont, totalisant environ 45 mètres cubes de débris. Ces déchets ont été collectés et gérés avec soin par la Commune. La Commune de Seneffe tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous les participants, citoyens, services communaux et industriels, qui ont consacré leur temps et leur énergie à cette noble cause. Leur contribution a permis de restaurer un précieux équilibre écologique ainsi que l'image du zoning. La Commune, consciente de l'importance de ce problème, agit, aux côtés de l'intercommunale IDEA, pour garantir la propreté du zoning et travaille sans relâche pour trouver des solutions à ces défis persistants. Les causes de la malpropreté dans le zoning sont multiples, allant de l'incivisme des citoyens et des visiteurs à la présence de nombreux camionneurs qui n'ont pas accès continu aux infrastructures nécessaires. La Commune et IDEA ont

sollicité les industriels qui ont répondu favorablement en mettant en place des actions visant à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, tout comme les camionneurs, et à contribuer activement au maintien de la propreté des lieux. En dépit des efforts déployés lors de l'opération « Rivière propre », il est impératif que chacun prenne conscience de son rôle dans la préservation de notre environnement.



TRANSFORMATION DE LA CONCIERGERIE DE FELUY

Le CPAS et la Commune de Seneffe s'appêtent à donner une nouvelle vie à la conciergerie de Feluy, située à la Chaussée de Marche, grâce à des travaux de réhabilitation. Le bâtiment, qui était inutilisé, sera transformé en un espace d'accueil pour la petite enfance au rez-de-chaussée et deux logements ILA à l'étage.

Cette initiative permettra la création de deux lieux d'accueil de la petite enfance destinés à des accueillantes conventionnées qui s'occuperont respectivement de quatre enfants de 0 à 3 ans. A l'étage, deux logements ILA seront construits. Mais que signifie ILA ? Les Initiatives Locales d'Accueil, gérées généralement par les CPAS, sont des logements destinés à héberger des demandeurs d'asile en attente d'une décision administrative de leur demande de séjour. Les ILA jouent un rôle crucial dans le processus d'accueil des demandeurs d'asile. En effet,

ces personnes se trouvent dans une situation de vulnérabilité et ont besoin d'un hébergement temporaire pendant l'examen de leur dossier. Il est essentiel de souligner que l'accueil de demandeurs d'asile dans la commune ne représente pas un risque pour la sécurité ou le bien-être des habitants. Au contraire, c'est une expression de solidarité et d'humanité envers ceux qui fuient la persécution et la violence dans leur pays d'origine. La mise en place de ces logements ILA se fait dans le respect des normes et des réglementations en vigueur, garantissant ainsi un environnement sûr et harmonieux pour tous. Les travaux du rez-de-chaussée sont pris en charge par la Commune et ceux concernant les hébergements sont en partie financés par des subsides du CPAS.

Retrouvez plus d'infos sur les ILA sur www.fedasil.be/fr/reseau-daccueil/le-sejour-en-ila